

Châteauroux Demain : Assemblée Générale du 15/10/2020

Compte-rendu

33 personnes présentes.

- Désignation de 2 nouveaux membres du Collège d'Animation (par élection sans candidat) :

Résultats après dépouillement et consultation des personnes désignées : Myriam et Stéphane remplacent Charline et Jean, et rejoignent Céline, Matthieu, Patrick et Gaëlle dans le Collège d'Animation.

- Débat sur la création d'une association :

Cette question formulée au printemps dernier a auparavant été l'objet d'un débat lors de 2 réunions du collectif. Un nouveau temps d'échanges a permis à chacun d'exprimer son avis :

Arguments en faveur d'un collectif informel :

- Pourquoi tout recréer alors que le collectif a bien fonctionné jusque-là ? Comment être ouvert à tous si on reste entre membres ? On peut compter sur les partis pour assurer les financements éventuels. Problème de la demande d'une cotisation.
- Cela peut freiner des personnes qui voudraient nous rejoindre.
- La question financière n'est pas un problème, on peut faire appel à contribution.

Arguments en faveur d'une association :

- Une association permet de rendre explicite notre fonctionnement, nos règles. Rien ne va changer finalement, on reste un collectif (le terme peut figurer dans le nom de l'association).
- Une association est un support juridique et financier, mais ne présente pas de contraintes particulières, ça n'empêche pas de laisser des non-adhérents participer à nos réunions ou actions.
- Droit à une expression écrite dans le bulletin communale/intercommunale : une association, en tant que personnalité juridique autonome, nous donne le pouvoir d'attaquer la mairie en justice (plutôt que d'être seul à « se mouiller »).
- Cela permet d'avoir un compte courant, d'avoir les moyens financiers de base pour fonctionner, ça évite de réfléchir à comment récolter de l'argent pour chaque action qu'on met en place (pour un travail d'éducation populaire, un financement est nécessaire : une association peut permettre d'avoir des financements et une exonération fiscale).
- Il est possible de fonctionner de manière collégiale. On peut avoir des statuts très simples, on peut revenir ensuite sur le règlement intérieur comme et quand on veut.
- Pour adhérer à l'association, la cotisation financière n'est pas obligatoire, il suffit de signer la charte (qui a été adoptée collectivement).
- Cela permet de réserver une salle, sinon on est dépendant d'un parti politique.
- Cela permet de différencier le groupe d'élus du collectif (cf Poitiers Collectif), permet de faire une « veille citoyenne ».
- Le projet de Châteauroux Demain dépasse la simple élection, le travail consiste maintenant à formuler notre projet associatif.

=> Les personnes qui préfèrent le collectif (environ 10%) sont réservées sur le fonctionnement associatif, mais acceptent la création d'une association, souhaitée par la grande majorité des personnes présentes.

Cette structure associative garantira le même fonctionnement que celui du collectif, (horizontal et tournant : association collégiale). L'adhésion se fera par la signature de la charte. Nous garderons le terme « collectif » dans le nom de l'association : « Collectif Châteauroux Demain ».

La formalisation de l'association (statuts, règlement intérieur) est à prévoir lors d'une prochaine Assemblée Générale fin 2020. Les propositions, rédigées en mai dernier par le groupe de travail en charge de formuler les statuts et le règlement intérieur, y seront présentées pour validation et/ou modification.

Il est très important de formuler clairement notre projet associatif.

- Projet du collectif : quels sens donner à notre action ? Relevé des idées formulées :

Questionnement général : comment s'organiser pour à la fois travailler sur les conseils, sur l'ouverture, et sur des actions concrètes ?

Travail en lien avec les conseils municipaux et communautaires, et organisation interne :

- La présence des élus aux conseils et durant les commissions permet d'avoir des informations que les citoyens n'ont habituellement pas, permet de faire passer nos idées même si la majorité les récupère. Certains dans les services de la mairie sont contents de voir enfin une opposition, se sentent soutenus ; d'autres semblent agacés. Il nous faut être vigilant à prendre en compte le travail fait par les différents services lors de nos interventions en conseils ou commissions.

- Difficulté pour les « non-initiés » pour comprendre et avoir un avis sur les sujets présentés dans les documents préparatoires aux conseils, travail chronophage et énergivore : rationaliser la réparation des conseils municipaux et communautaires pour ne pas s'épuiser inutilement (balayage lors de la première réunion pour relever les sujets importants à travailler ensuite par groupe).

- Intervenir avec des vœux lors des conseils municipaux.

- Travailler avec les autres élus de l'agglo qui partagent nos valeurs.

- Rythme des réunions plénières : se voir plus souvent (pas que des réunions de préparation des CM), tous les mois et demi ?

- Pour mener les actions, faut-il se partager en groupes (ceux qui préparent les conseils et ceux qui organisent les actions à destination des habitants) et prévoir une rotation ?

- Découvrir les savoirs, savoir-faire des membres du collectif (richesse à exploiter).

Actions auprès et avec les habitants :

- Témoigner :

du déficit démocratique dans la municipalité, de façon factuelle. Relever toutes les atteintes à la démocratie, au respect, à la prise en compte des électeurs et des habitants.

du gaspillage d'argent public, dire tout ce qui aurait pu être fait avec cet argent (organiser une balade à Ozans pour constater les dégâts faits, par exemple).

- Sensibiliser/Informer :

- Le collectif doit être un lieu de formation citoyenne (rencontre avec Poitiers Collectif, l'Alter Tour...) pour aller proposer des choses aux habitants. Récits, interventions sur des exemples concrets dans d'autres municipalités (Poitiers Collectif par exemple sur la démocratie).

- Mener un réel travail d'éducation populaire.

- Poursuivre tout le travail fait autour de la cantine (gaspillage, bio...), de l'eau...

- Organiser des conférences thématiques, des réunions publiques avec intervenants, couplées avec une communication forte, par exemple avec des distributions de tracts (ne pas le faire juste pour les élections).

- Mener des enquêtes auprès des habitants pour les interpeler, connaître leurs besoins (formation, accès à la culture...).

- Porter des projets concrets et soutenir les initiatives existantes :

- Travailler pour réduire l'abstention, principale gagnante des élections, en montrant que l'on peut faire de la politique autrement ; mais au-delà de l'échéance électorale, il est important de réenchanter le politique pour donner de l'espoir, du courage, de l'enthousiasme.

- Motiver les habitants par des projets constructifs, par exemple la création d'une ressourcerie, d'un sentier de randonnée urbaine, ...

- Besoin d'acquérir une notoriété, une épaisseur, de la visibilité sur la place publique, d'avoir un réseau (à l'instar d'Averous).

- Mieux connaître et investir le réseau associatif local. Soutenir et participer aux initiatives en cohérence avec les valeurs du collectif.